

Normandie Connectée, réseau des Espaces Publics Numériques et Tiers-Lieux Normandie

Soutien à l'émergence et au développement – Normandie Connectée

L'ambition de la Stratégie numérique normande est de faire de la Normandie un territoire de référence pour sa dynamique de développement numérique, pour la place du numérique dans son économie, dans les usages quotidiens des citoyens et l'accessibilité au numérique. Dans cet objectif, la Région structure une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre Normandie Connectée : réseau des Espaces Publics Numériques et des Tiers-lieux Normandie, pour répondre aux attentes et besoins de tous les territoires et de tous les normands.

Face à la vitesse d'évolution de la technologie et des usages, l'enjeu est de maintenir un haut niveau de service. Pour ce faire, la Région anime le réseau Normandie Connectée afin d'apporter aux habitants et aux professionnels une culture et une compétence numériques, qui leur permettent d'en appréhender et d'en maîtriser l'ensemble des enjeux et des outils nécessaires à leur quotidien et à leurs activités, et ainsi de devenir acteurs éclairés d'une société numérique choisie et responsable.

OBJECTIFS

Ce dispositif vise à soutenir les porteurs de projets dans la création et le développement des « EPN Normandie » et/ou « Tiers-Lieux Normandie » de Normandie Connectée afin de tendre vers un maillage territorial équilibré et adapté aux besoins des territoires et des normands.

Il s'agit ainsi de :

- participer à l'attractivité et l'animation des territoires,
- proposer des espaces numériques accessibles au plus grand nombre et ainsi favoriser l'inclusion numérique,
- encourager la création de tiers-lieux pour développer les nouvelles formes de travail et d'activités.

BENEFICIAIRES DE L'AIDE

- Porteurs de projets non encore labélisés mais souhaitant répondre aux attentes du cahier des charges du label des Tiers-Lieux Normandie et des Espaces Publics Numériques Normandie ;
- Tiers-Lieux Normandie et/ou EPN Normandie labélisés souhaitant diversifier ses activités et développer de nouveaux services.

Il s'agit plus particulièrement des :

- Entreprises
- Collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats mixtes
- Etablissements publics
- Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche
- GIP (Groupements d'intérêt public)
- Associations
- Organismes privés chargés d'une mission de service public

Le lieu d'implantation de l'EPN ou du Tiers-Lieux doit être situé en Normandie.

CARACTERISTIQUES DE L'AIDE

Il s'agit de financer l'accompagnement spécifique (étude) pour aider le porteur à définir précisément le projet, déterminer les besoins du territoire et les modalités de fonctionnement du futur tiers-lieu ou espace public numérique et à répondre aux attentes du cahier des charges du réseau Normandie Connectée.

L'aide vise le soutien en fonctionnement aux études préalables à l'ouverture d'un lieu ou à un projet de diversification d'activité. Celles-ci doivent servir à accompagner le porteur de projet dans la prise de décision pour la création ou la pérennisation du tiers-lieu ou de l'EPN en s'appuyant notamment sur les ressources du réseau Normandie Connectée.

Taux de l'aide

Le taux d'intervention de la Région Normandie est de 50% maximum avec un plafond d'intervention de 10 000€.

Nature des opérations éligibles :

Sont éligibles les prestations de conseil destinées à formaliser un projet de création ou de développement d'un tiers-lieu ou espace public numérique : étude de marché, étude de faisabilité, stratégie de développement, étude sur l'organisation des ressources humaines ou le fonctionnement juridique de la structure, etc...

- prestations externes d'études, d'assistance, de conseil ou d'expertise (HT ou TTC en fonction du régime d'assujettissement à la TVA du bénéficiaire)
- les dépenses de personnel compétent pour réaliser en interne la mission de conseil et les frais associés directement rattachables à l'opération (frais de déplacement...).

MODALITES D'INSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION

La demande doit être formulée sur le portail des aides régionales de la Région Normandie : <https://monespace-aides.normandie.fr/>. A cette occasion, il est également demandé au porteur d'être attentif aux pièces administratives et financières à fournir. Elles seront nécessaires pour le plein traitement du dossier.

Le dépôt des candidatures et l'instruction des dossiers se dérouleront au « fil de l'eau ».

Le dossier de demande est constitué *a minima* des pièces suivantes :

- Une note d'opportunité,
- Un plan de financement prévisionnel faisant apparaître le coût estimatif de l'étude, l'ensemble des partenaires financiers et, le cas échéant, les pièces justificatives des autres financeurs (Etat, Département...),
- Des devis descriptifs et estimatifs des prestations,
- Un RIB.

Procédure d'instruction du dossier :

- L'instruction des dossiers est faite par les services de la Région, suivie d'une décision d'attribution d'un financement par la Commission Permanente du Conseil Régional avant notification par le Président de Région ;
- Une convention est établie entre la Région et le bénéficiaire.

L'attribution de l'aide et son montant seront fonction du nombre et de la nature des projets développés dans le cadre des moyens budgétaires consacrés.

MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement de l'aide sera effectué conformément au règlement régional des subventions en vigueur.

EN SAVOIR PLUS

Décisions fondatrices :

- Assemblée plénière du 14 mars 2022 adoptant l'évolution du cadre d'intervention régional sur la médiation numérique

Cadre réglementaire : Règlement régional des subventions

Documents annexes (*téléchargeables*) :

- Règlement des subventions régionales de Normandie
- Soutien à la structuration et au développement du réseau Normandie Connectée

Mots-clés

- numérique, accompagnement, études, usagers, services, innovation, tiers-lieux, espace publique numérique

Contacts : Anne LENOËL / Aurélie LIOT

Direction de l'Aménagement Numérique
Service Transformation Numérique des Territoires

Téléphone : 02 14 47 62 22 / 02 31 06 89 40

Mail : anne.lenoe@normandie.fr / aurelie.liot@normandie.fr